

## **DIRECTEUR DE LA PRODUCTION**

### ***Responsabilité***

Le directeur de la production supervise la production du journal à toutes les étapes de son développement. Il est chargé de la mise en page du journal. Il siège au comité éditorial.

### ***Tâches***

Sous la supervision du rédacteur en chef, le directeur de production doit :

- a) Considérer les instructions des chefs de pupitre, et se conformer aux instructions du directeur artistique et du rédacteur en chef concernant la mise en page du journal, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte à ses prérogatives en tant que directeur de production;
- b) Faire la lecture des articles qui se retrouveront en Une afin de saisir l'exactitude du contenu et d'avoir une illustration représentative des articles;
- c) Assurer une présence obligatoire et active à toutes les réunions de production de l'équipe;
- d) Vérifier la liste de rappel des publicités avec la direction générale pour assurer la mise en page de celles-ci.

***Heures de travail : 27 heures par semaine***